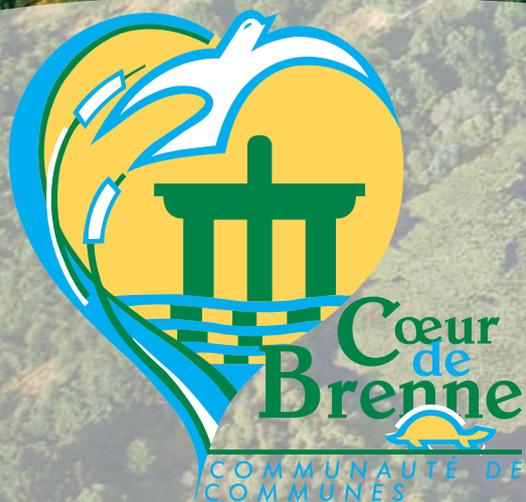


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE BRENNE

# " LA LETTRE DU COEUR DE BRENNE "

N°20 - JUILLET 2014



WWW.COEURDEBRENNE.FR

AZAY-LE-FERRON - LINGÉ - MARTIZAY  
MÉZIÈRES-EN BRENNE - MIGNÉ  
OBTERRE - PAULNAY  
SAINT -MICHEL -EN BRENNE  
SAINTE -GEMME  
SAULNAY - VILLIERS

1, RUE DU PRIEURÉ  
36290 SAINT-MICHEL-EN-BRENNE

02 54 38 18 60



# LE MOT DU PRESIDENT



Les élections municipales de Mars ont désigné de nouveaux conseillers communautaires : maires et adjoints pour les communes dont la population est inférieure à 1 000 habitants. Les représentants de Martizay et Mézières-en-Brenne ont été, pour la première fois, élus sur le même bulletin. Un tiers de notre conseil communautaire se trouve ainsi renouvelé. Je tiens à féliciter nos nouveaux collègues qui sont déjà incorporés dans nos commissions de travail et à adresser à nos amis qui ont arrêté leur mandat, tous nos remerciements pour leur engagement.

Notre Bureau, composé des maires de nos 11 communes, accueille trois nouveaux maires : Lingé, Paulnay et Sainte-Gemme et poursuit le déroulement de nos projets et de nos actions axés sur le développement des structures et sur la qualité de vie dans notre Cœur de Brenne.

Je tiens à souligner trois projets en cours de concrétisation qui illustrent notre travail :

- La réalisation du multiservice – restaurant de Migné,
- Le transfert du Relais de Services Publics, complété par l'espace « télétravail » sur la place J. Moulin de Mézières,
- La délocalisation du bureau de poste de Martizay.

Ces opérations, sous maîtrise d'ouvrage de notre Communauté de Communes, sont complétées par l'intervention conjointe des communes : l'hôtel jouxtant le restaurant à Migné, le marché couvert à Mézières et la grange attenante en cofinancement à Martizay. **Voilà le résultat de notre intercommunalité ! Réaliser ensemble ce que les communes seules ne sont pas en mesure de concrétiser.**

En ce début juin, les informations les plus diverses et contradictoires nous arrivent sur les réformes de nos collectivités locales. Les technocrates centralisateurs ignorants des réalités du terrain, impulsent des découpages, des regroupements, voire des suppressions de nos collectivités, à notre gouvernement avide et pressé d'apporter « le changement ». Les économies annoncées ne sont en aucune mesure justifiées face à l'abandon de notre ruralité, ignorée et sacrifiée. A ce jour, dans leurs projets, une Communauté de Communes, pour être « viable », devra compter au moins 10 000 habitants et peut-être même 20 000 habitants !...

Quand considèrera-t-on la notion territoriale et sa densité de population ?

Toutes ces réformes conduiront indéniablement à la perte de l'identité de nos pays, de notre patrimoine, de l'échelle humaine que nous avons maintenue grâce à notre volonté et à notre esprit communautaire du Cœur de Brenne.

Plus que jamais, nous devons agir en mutualisant nos actions sur notre projet de territoire que nous actualiserons dans les prochains mois. Chacun d'entre nous doit être conscient que nous devons défendre la vie locale qui est aujourd'hui gravement menacée.

La rentrée sera difficile... sans allusion aux rythmes scolaires que l'on nous oblige à mettre en place !

Je vous remercie de votre confiance et vous invite à participer aux différentes animations qui seront proposées dans nos communes.

Bon été à tous.

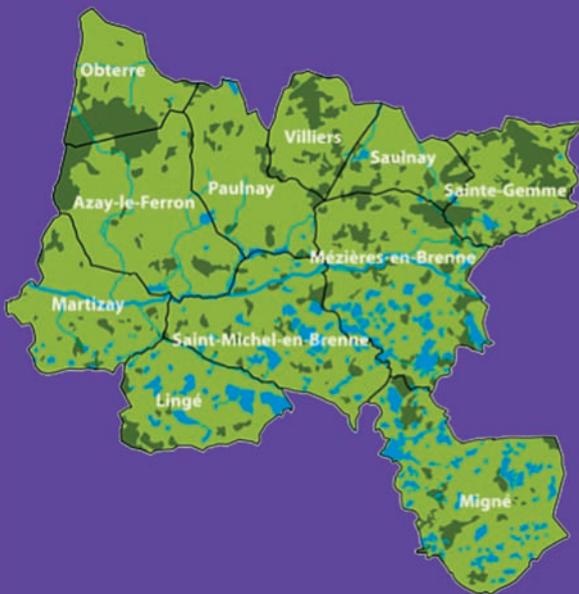




# VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES...

## EN QUELQUES MOTS :

- 11 communes
- Parc Naturel Régional de la Brenne
- 441.83 kms<sup>2</sup>
- 5137 habitants



## HISTORIQUE :

- Créée le 29 décembre 2000 avec 9 communes (canton de Mézières-en-Brenne + Migné).
- 1<sup>er</sup> janvier 2003 : Extension du périmètre avec l'intégration de Martizay.
- 1<sup>er</sup> janvier 2014 : extension du périmètre avec l'intégration de Lingé.

La Communauté de Communes Cœur de Brenne est dirigée par des élus issus des conseils municipaux des 11 communes.

Les 27 conseillers communautaires composent le conseil communautaire.

### AZAY-LE-FERRON

Martine	PRAULT
Simone	PROT
Chantal	BERTHON

### LINGÉ

Bernard	BARRE
Gérard	ROCHET

### MARTIZAY

Jean-Michel	LOUPIAS
Josette	MECHE
Etienne	MARIN
Françoise	GUERIN

### MEZIERES-EN-BRENNE

Jean-Louis	CAMUS
Liliane	BIDAULT
Michel	DAUBORD
Martine	SCHNEIDER

### MIGNÉ

Pierre	TELLIER
Huguette	NOGRETTE

### OBTERRE

Jacques	PROUTEAU
Pascale	PAULMIER

### PAULNAY

Sébastien	LALANGE
Bruno	COULON

### STE GEMME

Annick	MELIN
Jean-Louis	MARCQ

### SAULNAY

Christian	BOISLAIGUE
Christophe	ROCAMORA

### ST MICHEL-EN-BRENNE

Guy	VALET
Michel	GUILLOT

### VILLIERS

Christian	BORGEAIS
Michel	RENARD



# LE FONCTIONNEMENT NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Il traite, par ses délibérations, des orientations et des décisions prévalant au fonctionnement et aux compétences de la Communauté. Il étudie chaque proposition, les amende, les adopte ou les récuse.*

*C'est sa décision, prise à la majorité des conseillers, qui conditionne la suite à donner aux dossiers. Chaque séance fait l'objet d'un compte rendu, chaque décision d'une délibération soumise au contrôle de légalité de la sous-préfecture de Le Blanc.*

*Présidé par le Président de la Communauté de Communes, il se réunit une fois par mois.*

*Les conseillers communautaires participent donc pleinement aux décisions et doivent en rendre compte au conseil municipal dont ils sont membres au moins 2 fois par an.*

## LE PRÉSIDENT

Nom : **Jean-Louis CAMUS**, maire de Mézières-en-Brenne

Son rôle : il est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il travaille en amont, propose les grandes orientations, affine les projets et met à exécution les décisions du conseil communautaire qu'il préside. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il dirige les services et en nomme les agents. Il délègue une partie de ses fonctions à des vice-présidents.

Avant chaque 30 septembre, le Président adresse aux maires un rapport d'activités de l'année écoulée qui doit faire l'objet d'une communication devant le conseil municipal.

## LES VICE-PRESIDENTS

Au nombre de 5, ils assurent les fonctions qui leur ont été déléguées par le Président et la présidence des commissions de travail créées par le conseil communautaire. Ils rapportent les dossiers relevant de leur délégation au Bureau dont ils font partie et au Conseil Communautaire.

## LE BUREAU

Il a été élu par le conseil communautaire. Sa composition garantit la représentation de toutes les communes membres :

Jean-Louis CAMUS, maire de Mézières-en-Brenne,  
Président

Christian BERGEAIS, maire de Villiers,  
1<sup>er</sup> vice-Président

Guy VALET, maire de Saint Michel-en-Brenne,  
2<sup>ème</sup> vice-Président

Jean-Michel LOUPIAS, maire de Martizay,  
3<sup>ème</sup> vice-Président

Christian BOISLAIGUE, maire de Saulnay,  
4<sup>ème</sup> vice-Président

Sébastien LALANGE, maire de Paulnay,  
5<sup>ème</sup> vice-Président

Bernard BARRE, maire de Lingé

Annick MELIN, 1<sup>ère</sup> adjointe de Sainte-Gemme

Martine PRAULT, maire d'Azay le Ferron

Jacques PROUTEAU, maire d'Obterre

Pierre TELLIER, maire de Migné

*Son rôle : il examine les affaires courantes concernant l'administration de la Communauté de Communes. Il prépare les réunions du conseil communautaire. Convoqué par le Président, il se réunit en général une fois par mois.*

## LES COMMISSIONS

Ce sont des groupes de travail, de réflexion et de proposition. Elles ont un avis consultatif. Dans un souci d'équité, toutes les communes sont représentées.

### Leur rôle :

Elles ont pour mission d'examiner les projets, préparer ou contrôler un travail, faire des propositions. Les propositions



Les membres du bureau

des commissions sont présentées ensuite au bureau qui les examine et les transmet, après approbation, à l'assemblée du conseil communautaire. Elles sont animées par un vice-président.

En avril 2014, afin d'assurer un bon fonctionnement de la collectivité, 6 commissions thématiques ont été mises en place en plus de la Commission d'appel d'offres, imposée par le Code des Marchés Publics :

- **Finances**  
Président : C. Borgeais
- **Développement économique, aménagement du territoire et tourisme** - Président : S. Lalange
- **Affaires scolaires, périscolaires, enfance et sports** - Président : C. Borgeais
- **Voirie, environnement, ordures ménagères**  
Président : C. Boislaigue
- **Bâtiments et transition énergétique**  
Président : G. Valet
- **Services à la personne** (Petite enfance, Accueil de jeunes, Relais de services publics, Portage de repas à domicile, Culture).  
Président : JM. Loupias

- **Commission appel d'offres :**

Présidée par Guy VALET, elle analyse les offres des entreprises et choisit les attributaires des appels d'offres lancés par la collectivité pour la réalisation de travaux, l'acquisition de fournitures ou la réalisation de prestations de services. Elle choisit les offres économiquement les plus avantageuses pour la communauté de communes.

Des groupes de travail thématiques pourront être créés pour des missions spécifiques et pour une durée limitée.

## ET LES COMMUNES ?

La Communauté de Communes Cœur de Brenne ne remplace pas les communes. En effet, chaque commune reste une force de proposition et de réflexion œuvrant pour l'intérêt global du territoire.

Aujourd'hui, il est évident que beaucoup de programmes, notamment en matière d'équipement, de voirie, d'initiative économique, touristique, sociale et autres, dépassent largement le cadre restreint de la commune. Si la commune ne fait pas partie d'une communauté, elle n'a pas la possibilité d'organiser seule certains services.

**En Communauté, on ne paie pas pour les autres mais on décide en commun de ce que l'on fait avec ce que paie l'ensemble des contribuables du territoire.**

Les élus des 11 communes travaillent ensemble sur un projet de territoire avec une réflexion globale d'aménagement et de développement.



# JEUNESSE



11-16 ANS

En juillet et pendant les vacances scolaires, l'Accueil de Jeunes propose diverses activités :

Safari photos, sorties cinéma, activités sportives,...



La particularité est l'atelier vidéo : réalisation de courts-métrages, activités vidéo,...

WEB TV : découvrez certains films sur notre chaîne vidéo.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site [www.coeurdebrenne.fr](http://www.coeurdebrenne.fr), et cliquez sur Youtube, ou sur la TV



Pour plus de renseignements :  
Accueil de Jeunes / 06.82.05.70.63  
[ados@coeurdebrenne.fr](mailto:ados@coeurdebrenne.fr)

(Laissez-nous aussi un message pour recevoir nos lettres d'infos par mail).

## LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



La Communauté de Communes travaille actuellement à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

### A RETENIR :

- ☛ 2 heures de TAP gratuites (temps d'activités périscolaires) réparties sur deux créneaux dans la semaine pour les élémentaires et 4 créneaux pour les maternelles. Ces activités auront lieu avant les transports scolaires.
- ☛ La fin de la journée d'école et TAP aura lieu à 16h15, elle sera suivie d'une garderie gratuite
- ☛ Concernant le mercredi, les enfants auront cours de 9 h à 12h. A l'issue, les parents auront plusieurs possibilités :
  - Garderie gratuite de 12 h à 12h30
  - Transports scolaires mis en place
  - Accueil de loisirs à Saint Michel avec mise en place d'un ramassage, du repas et d'activités (tarif en fonction des quotients familiaux).



*Le Projet éducatif territorial est en cours de finalisation au moment de l'édition de ce numéro et nous sommes toujours à la recherche d'intervenants.*



## ACCUEIL DE LOISIRS COEUR DE BRENNIE

3-13 ANS

**Été 2014 :** ouverture du 7 juillet au 14 août.

- Possibilité d'inscription 3 jours minimum par semaine
- Mise en place de nouveaux tarifs

**Nouveauté**

Tous les autres accueils seront reconduits pour l'année scolaire prochaine :

- Petites vacances Toussaint Février, Printemps
- Mercredis scolaires

### Accueil de loisirs périscolaire (Azay le Ferron, Martizay et Mézières)

- Ouvert de 7h30 à 9h et 16h15 à 18h
- Gratuité le matin de 8h30 à 9h et le soir de 16h15 à 17h
- suppression du système de carte.
- Facturation par titre de recettes.
- Tarifs : 0,80€ par ½ heure commencée.



**Nouveauté**

# SAISON CULTURELLE

## VOS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

Chaque année, Cœur de Brenne vous propose plusieurs manifestations dont deux rendez-vous incontournables en plein air :



**Le Prénom**

UN ENFANT C'EST  
LE DEBUT DU BONHEUR

UN PRENOM C'EST  
LE DEBUT DES EMMERDES

*Cinéma en plein air*

VENREDI 8 AOÛT 2014

A LA NUIT TOMBEE / SAINT-MICHEL-EN-BRENNE



**les Sablons Mouvants**  
association musicale des coeurs de Brenne

# Concert

plein air

**ATOMIC SHEEP**  
(Pop/rock)

**MAGENSTRIA**  
(Rock)

**CELKILT**  
(Rock celtique)

36500

## Sainte-Gemme

vendredi 22 août

2014

ouverture à 20h  
concerts à 20h30  
entrée : 3 €  
(gratuit -10 ans)  
parking gratuit  
buvette  
restauration

infos : 02.54.38.18.60  
www.coeurdebrenne.fr

organisé par la  
CdC Cœur de Brenne  
et Sainte-Gemme

Logo: Région Centre

La saison culturelle c'est aussi des spectacles professionnels pour les enfants de nos écoles organisés tout au long de l'année scolaire.

Pour recevoir toutes les infos de la saison culturelle par mail, envoyez-nous simplement un message à : [culture@coeurdebrenne.fr](mailto:culture@coeurdebrenne.fr)



## AGENDA

- \* **Mercredi 6 août**  
**Bal Traditionnel**  
Mézières-en-Brenne
- \* **Vendredi 8 août**  
**Cinéma en plein air**  
Saint-Michel-en-Brenne
- \* **Vendredi 22 août**  
**Concert « les Sablons Mouvants »**  
Sainte-Gemme
- \* **Et à l'automne**  
Festival de contes  
« la clef dans le sac »

**Du 17 au 26 octobre :**



- **Vendredi 17 :**  
« L'idiote sublime » Salle des fêtes de Martizay – 20h (5€)
- **Mercredi 22 :**  
matin et après midi  
spectacles en bibliothèques,  
pour enfants
- **Mercredi 24 :**  
« Contes des mille et une  
nuits » - Salle des fêtes de  
Mézières – 20h

**+ Des expos, un stage, etc.**  
(programme complet prochainement)



# CONTACTS

**Accueil - Secrétariat** : 02 54 38 18 60 / [cdc@coeurdebrenne.fr](mailto:cdc@coeurdebrenne.fr)

**Déchetterie intercommunale** : 02 54 38 11 03

**Service environnement** : 06 31 14 85 03 / [environnement@coeurdebrenne.fr](mailto:environnement@coeurdebrenne.fr)

**Relais de Services Publics** : 02 54 38 59 46 / [rsp@coeurdebrenne.fr](mailto:rsp@coeurdebrenne.fr)

**Service de repas à domicile** : 06 08 52 09 61 / 02 54 38 18 60

**Petite enfance / Multiaccueil** : 02 54 38 17 88 / [multiaccueil@coeurdebrenne.fr](mailto:multiaccueil@coeurdebrenne.fr)

**Accueil de loisirs et sports** : 02 54 38 59 56 / 02 54 38 18 60 / [clsh@coeurdebrenne.fr](mailto:clsh@coeurdebrenne.fr)

**Accueil de jeunes** : 06 82 05 70 63 / [ados@coeurdebrenne.fr](mailto:ados@coeurdebrenne.fr)

**Service culture** : 06 82 05 70 63 / [culture@coeurdebrenne.fr](mailto:culture@coeurdebrenne.fr)

**Service scolaire** : 02 54 38 18 60 / [cdc@coeurdebrenne.fr](mailto:cdc@coeurdebrenne.fr)

**Location de logements** : 02 54 38 18 60



## SUIVEZ-NOUS SUR :



**Site Internet** : [www.coeurdebrenne.fr](http://www.coeurdebrenne.fr)



**Facebook** : <http://www.facebook.com/coeurdebrenne>



**Twitter** : <http://twitter.com/CoeurdeBrenne>



**Youtube** : <http://www.youtube.com/user/coeurdebrenne>